



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Patrick MILOT
Mélanie JULIO
Jérôme LANDRIEU

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Bachelier en Diététique

Haute École de la Province de Liège
(HEPL)

8 octobre 2024

Table des matières

Technologie médicale : Haute École de la Province de Liège	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	10
Critère C.....	15
Conclusion	17
Droit de réponse de l'établissement.....	18

Diététique : Haute École de la Province de Liège

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du cursus « Diététique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 1^{er} décembre 2023 à la Haute École de la Province de Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Diététique, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation initiale du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Patrick Milot, expert de l'éducation et président du comité.
- Mélanie Julio, experte de la profession.
- Jérôme Landrieu, expert étudiant.

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Culture qualité bien implantée auprès des parties prenantes de la HE.
- Disponibilité des données statistiques descriptives des évaluations et des enquêtes.
- Développement de la recherche dans la section.
- Apprentissage à la durabilité dans le cursus.
- Ateliers interdisciplinaires au sein du département de la Santé.
- Journée des étudiants en Santé.
- Canaux de communication structurés et connus des parties prenantes.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Participation faible aux EEE.
- Peu de mobilité internationale.
- Étudiants insuffisamment préparés sur le plan de la psychologie et de la communication.
- Inégalité perçue par les étudiants concernant le stage de Bloc 1 en fonction du lieu de stage choisi.
- Taux d'abandon important en bloc 1.
- Répartition inégale de la charge de travail entre les trois blocs.
- Mails nombreux à destination des étudiants avec confusion dans l'ordre d'importance de ceux-ci.

OPPORTUNITÉS

- Intérêt croissant pour la nutrition dans la société.
- Révision de l'arrêté royal définissant et protégeant le titre de diététicien.
- Interdisciplinarité des formations dans le secteur Santé.

MENACES

- Manque d'intérêt des étudiants pour la profession ou pour les études à caractère scientifique.
- Médias sociaux diffusant des informations non-enseignées en matière de diététique.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Ajuster le timing d'envoi des EEE et allouer du temps aux étudiants pour les remplir en ligne en classe. Mettre en place un dispositif de retour systématique des résultats et des actions de suivi auprès des étudiants.
- 2 Envisager d'aller plus loin dans l'utilisation des données statistiques afin de permettre des corrélations visant une analyse d'impact plus fine des actions envisagées ou planifiées.
- 3 Rationaliser la diffusion des mails et prioriser l'information auprès des étudiants.
- 4 Maintenir la réflexion sur l'intégration de nouveaux contenus ou de nouvelles compétences au sein du programme de Diététique.
- 5 Intégrer les *softskills* et des activités de simulation dans la formation afin de développer les compétences relatives à la communication et à la psychologie tout au long de la formation.
- 6 Poursuivre la réflexion sur la répartition de la charge de travail et notamment des stages tout au long du cursus.
- 7 Poursuivre la dynamique d'amélioration continue présente dans la section Diététique en maintenant l'implication de toutes les parties prenantes.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École de la Province de Liège (HEPL) résulte de la fusion en 2007 de trois hautes écoles (la Haute École Rennequin Sualem, la Haute École Léon-Éli Troclet et la Haute École André Vésale). Elle relève du réseau officiel organisé et subventionné par la Province de Liège.

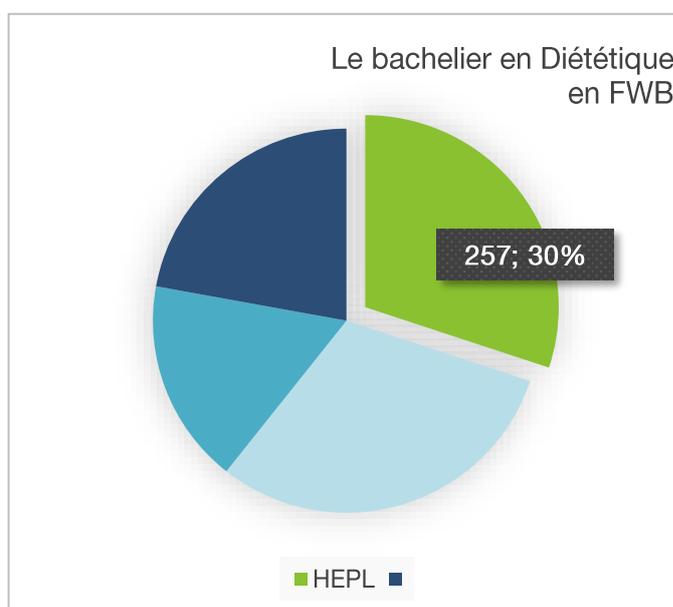
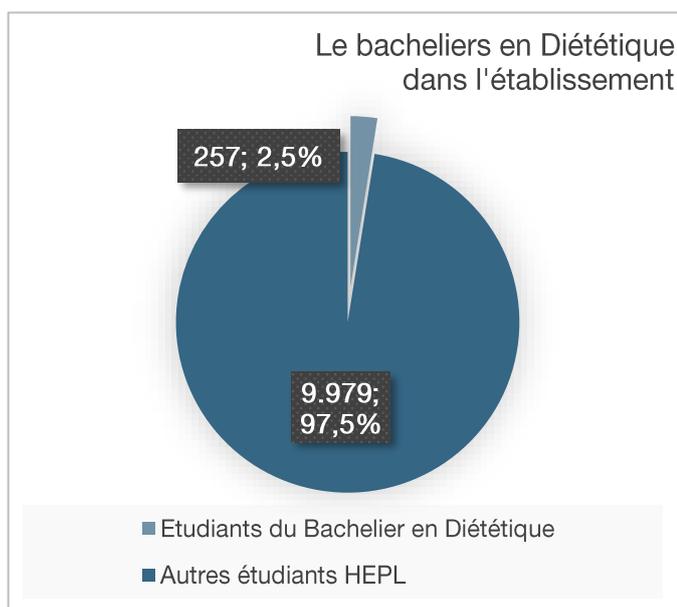
Son pouvoir organisateur est la Province de Liège.

La Haute École comporte sept départements (agronomique, économique et juridique, de la santé, psychologique et de l'éducation, sociale et communication, de la motricité et technique) et dispense 47 formations de type court ou long et 13 spécialisations. Ces dernières sont réparties, selon le département sur dix implantations.

Le département de la Santé organise, outre le bachelier en Diététique, sept autres bacheliers (en Audiologie, en Technologue de laboratoire médical, en Technologue en imagerie médicale, en Hygiéniste bucco-dentaire, en Infirmier responsable de soins généraux, en Orthoptie et en Sage-femme), un master en Sciences infirmières et huit spécialisations.

Le bachelier en Diététique est organisé sur l'implantation du Quai du Barbou à Liège.

En 2021-2022, 257 étudiants sont inscrits au bachelier en Diététique, sur un total de 10.236 inscrits à la HEPL, soit 2,5 % des effectifs. Ces 257 étudiants représentent, par ailleurs, 30 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 854 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : base de données SATURN, année de référence 2021-2022.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis la précédente évaluation du cursus en 2018, le bachelier en Diététique a poursuivi son développement afin de s'adapter au mieux aux besoins de la profession de diététicien. La grille de cours a été revue avec l'introduction notamment de nouveaux dispositifs de stage ou de nouvelle matière relative à l'alimentation durable ou aux nouvelles technologies par exemple.

Parallèlement à ces changements au sein de la section, la HEPL a mis en place une nouvelle gouvernance durant la période écoulée avec l'élection d'une nouvelle Directrice-Présidente en 2019 et la transformation des anciennes « catégories » en départements la même année. Depuis lors, le bachelier en Diététique est rattaché au département de la Santé dirigé par une nouvelle directrice depuis 2021. Le cursus est coordonné par une nouvelle coordinatrice de section depuis 2021 qui est en outre le relais qualité de la section depuis 2010.

Une cellule pédagogique créée en 2018 a été remaniée en Cellule d'appui pédagogique et numérique (CAPN) en 2020 afin d'apporter un soutien complémentaire aux services d'aides à la réussite (SAR). La pandémie de Covid-19 a, en effet, fortement perturbé l'organisation du cursus Diététique, exigeant une adaptation importante de l'enseignement et la mise en place d'outils numériques.

Durant la période écoulée, le nombre d'étudiants pour l'ensemble du cursus est resté stable, même si l'on peut remarquer une diminution du nombre d'étudiants en bloc 1 durant les années 2020-2021 et 2021-2022. Le nombre d'inscriptions est toutefois reparti à la hausse en 2022-2023.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 La démarche qualité à la HEPL est désormais pleinement structurée avec une coordination qualité institutionnelle reposant sur deux personnes (1,5 ETP) et des coordonnateurs au niveau des sections. Au niveau de la section Diététique, cela se traduit par une responsable qualité en place depuis la première évaluation du programme par l'AEQES de 2012-2013 disposant de 0,1 ETP pour le suivi de la démarche qualité du cursus (0,2 ETP en année n-2 et n-1 d'une évaluation externe). Le comité constate que les deux niveaux de la démarche qualité (programmatique et institutionnel) dialoguent régulièrement. Des réunions permettent ainsi de faire état des avancées et des freins dans la conduite du plan d'action.

Le rôle de la coordination qualité institutionnelle et celui de la coordination qualité au niveau du cursus sont par ailleurs explicités dans des fiches de fonction formalisées et accessibles aux personnels. La cellule qualité institutionnelle propose ainsi un cadre méthodologique ainsi que différents documents et outils visant à soutenir la démarche (définir des objectifs et des indicateurs de suivi, prioriser, communiquer, améliorer). Ces derniers font l'objet de révisions périodiques. La coordination qualité de la section Diététique implémente pour sa part la démarche qualité dans le cursus et s'assure du suivi du plan d'action.

- 2 Afin d'assurer le pilotage du programme, la HE et la section réalisent des consultations formelles des différentes parties prenantes par l'organisation d'enquêtes ou la réalisation de SWOT. Des temps dédiés comme l'organisation de trois journées pédagogiques par an ou des réunions de section pour les enseignants et deux réunions annuelles pour les étudiants et des contacts réguliers avec les délégués permettent de faire remonter et de diffuser les informations sur l'état du cursus.
- 3 Depuis la précédente évaluation, le comité constate que le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) a évolué. Initialement, les étudiants répondaient à un questionnaire en classe qui avait été encodé préalablement par un membre de la cellule qualité (action du plan stratégique concernant les EEE). Cela était possible grâce à une coordination entre le responsable de l'encodage et les coordonnateurs qualité. Ces derniers pouvaient alors associer leurs rencontres biennuelles avec chaque classe pour informer de la démarche qualité et des EEE. Ce travail nécessitait un travail d'encodage important. Désormais, et ce afin de systématiser et informatiser ces EEE, les enquêtes sont encodées et envoyées via Gihep, le service informatique de la HEPL. L'ensemble des unités d'enseignement (UE) sont évaluées selon un cycle de trois ans. Certaines UE peuvent aussi être sélectionnées plusieurs fois sur le cycle par exemple en vue d'accompagner un nouvel enseignant dans sa pratique ou en cas

de difficultés récurrentes au sein d'une même UE. Ce nouveau dispositif permet donc plus de flexibilité et assure une évaluation de toutes les UE au moins une fois tous les trois ans ; la volonté affichée étant de laisser aussi le temps aux équipes d'apporter des modifications et de les laisser murir pour ensuite être réévaluées trois ans plus tard.

Les étudiants sont invités à remplir chaque année les questionnaires informatisés des UE sélectionnées permettant un traitement plus rapide des données récoltées. Le comité constate toutefois que la HEPL peine à déterminer le timing idéal d'envoi des questionnaires sur l'École virtuelle (EV). Il n'y a plus actuellement de coordination entre Gihep et les coordonnateurs qualité afin de laisser du temps aux étudiants pour y répondre. Contrairement à ce qui se faisait précédemment, les étudiants ne répondent plus aux EEE depuis leur classe, mais le font à distance en fonction de la date d'arrivée du questionnaire sur l'EV. Il en résulte une baisse du taux de réponse ce qui tend à amoindrir la représentativité des avis.

Une fois les résultats collectés et traités par la cellule qualité, ceux-ci sont mis à disposition de la direction et des enseignants sur l'EV. La CAPN est alors à disposition des enseignants qui souhaitent améliorer leur pratique. Toutefois, le comité constate que le retour des résultats des EEE auprès des étudiants n'est pas encore formalisé. Le manque de retour systématique engendre le risque d'une démotivation des étudiants à répondre aux EEE dans un contexte de taux de réponse déjà en baisse.

- 4 Le comité constate la présence d'une représentation étudiante, que ce soit au niveau du département via le conseil étudiant ou au niveau de la section via les délégués. Concernant les délégués, il constate qu'au moment de la visite, chaque bloc ne disposait pas toujours de délégués effectifs. Il semble en outre que tant les étudiants que les délégués en fonction n'aient pas toujours une vision claire du rôle des délégués en l'absence d'un document explicitant cette fonction.

Par ailleurs, le comité constate que globalement les étudiants sont sollicités (via leurs délégués, via les EEE ou de manière plus informelle via des contacts directs avec leurs enseignants) et participent pleinement à l'amélioration de leur cursus. Ces derniers sont notamment à l'initiative, parmi d'autres parties prenantes, de l'introduction du stage de bloc 1 ou du stage chez un diététicien indépendant. Leur voix est entendue.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 5 La HEPL dispose d'un plan stratégique institutionnel et le comité constate que plusieurs axes de ce dernier se déclinent dans les actions réalisées ou envisagées dans la section Diététique à travers son plan d'action. Chaque action du plan de la section est ensuite déclinée en une fiche action identifiant les responsables impliqués, des sous-actions et leur état d'avancement. Un portfolio est par ailleurs alimenté au sein de la section afin de garder la trace des actions menées. Les enseignants de la section sont impliqués dans le suivi des fiches actions.
- 6 La section Diététique collecte et utilise des données statistiques pour piloter le programme. Ces statistiques descriptives sont importantes, utiles et pertinentes pour le pilotage du programme. Le comité constate cependant que les données ne font pas encore l'objet de corrélation entre elles ce qui limite la portée des analyses menées et empêche de mesurer pleinement l'impact des actions posées.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 7 La démarche qualité au sein de la HEPL et plus particulièrement au sein de la section se veut explicite. Les documents illustrant la démarche (fiches actions, PV de réunion, supports de présentation, etc.) sont disponibles sur la plateforme numérique de la HE à savoir l'EV. Les enseignants et les étudiants sont en outre informés des actions en cours et des avancées réalisées, lors des journées pédagogiques ou des réunions de section pour les enseignants et lors de rencontres bisannuelles pour tous les étudiants. Enfin, la coordinatrice de section joue également un rôle de diffusion des informations auprès des parties prenantes notamment via une équipe Teams consacrée à la démarche qualité. Il en résulte une communication interne fluide et efficace au sujet de la démarche qualité.
- 8 Suite à la crise sanitaire, le comité constate que les canaux de communication relatifs à la communication interne de manière générale se sont multipliés au sein de la HEPL (mail, EV, Teams, réseaux, etc.). Si certaines parties prenantes s'en accommodent aisément, d'autres éprouvent parfois des difficultés à trouver la bonne information au bon endroit. En outre, il ressort des entretiens réalisés en visite que les étudiants reçoivent de nombreux mails dont la priorité n'est pas toujours directement identifiable. Cela engendre une certaine confusion et des problèmes de pertinence dans l'ordre d'importance de ces mails. Le risque de perte d'information est également élevé.

RECOMMANDATIONS

- 1 Ajuster le timing d'envoi des EEE sur l'EV et, dans la mesure du possible, allouer du temps aux étudiants, par exemple lors du dernier cours de l'UE, pour remplir les EEE en ligne en classe.
- 2 Mettre en place un dispositif de retour systématique des résultats des EEE et des actions de suivi auprès des étudiants.
- 3 Élaborer une « fiche de fonction » ou un manuel à destination des délégués, mais aussi plus largement de tous les étudiants de la section, précisant les rôles et responsabilités de la délégation étudiante.
- 4 Renforcer l'utilisation des données statistiques afin de permettre des corrélations entre les données ; ceci en visant une analyse d'impact plus fine des actions envisagées ou planifiées.
- 5 Poursuivre la dynamique de communication et d'explicitation de la démarche d'amélioration auprès des parties prenantes du bachelier en Diététique.
- 6 Organiser avec les étudiants des moments de mise au point concernant la communication en veillant à une meilleure compréhension des canaux d'informations utilisés.
- 7 Rationaliser la diffusion des mails et prioriser l'information vis-à-vis des étudiants.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Depuis la précédente évaluation, la section Diététique a diversifié ses activités d'intégration professionnelle afin de renforcer le lien entre les cours et les impératifs du métier de diététicien. Un stage d'observation de 10h a ainsi été introduit lors du bloc 1 permettant aux étudiants d'avoir un premier contact avec le terrain professionnel. Ce stage a pour objectif, entre autres, de distinguer des bonnes pratiques d'hygiène et de permettre à l'étudiant d'acquérir les normes qualité du secteur agroalimentaire. Toutefois, le comité constate que la perception et l'appréciation relative de ce stage sont variables auprès des parties prenantes rencontrées. Certains considèrent le temps en stage comme trop long (initialement d'une durée de 15h, le stage a été ramené à 10h suite à une première évaluation du dispositif par les étudiants) ou ayant lieu au sein d'entreprises peu pertinentes (le choix du lieu est laissé aux étudiants). Il en résulte une perception relative de la plus-value de ce stage pour les étudiants. Le comité note toutefois qu'un listing de lieux pour ce stage est en construction par la coordinatrice des stages, ce qui pourrait permettre aux étudiants de poser un choix plus pertinent d'entreprise.

Le comité note également avec intérêt l'introduction en bloc 3 d'un stage formatif de 15h auprès d'un diététicien indépendant. Il constate néanmoins une certaine difficulté pour les étudiants de trouver des places pour ce stage d'observation ou pour couvrir toutes les heures demandées auprès d'un diététicien indépendant ; ce dernier travaillant souvent à horaire décalé ou à temps partiel. Ces difficultés complexifient encore l'expérience étudiante dans ce bloc (cf. ci-dessous, Cohérence).

- 2 Concernant la mobilité internationale, le comité constate que cette dernière reste peu développée dans la section Diététique malgré la mise à disposition auprès des étudiants d'un relais Erasmus pour le département, la réalisation de réunions d'informations et de capsules vidéo de partage d'expérience et un encadrement tout au long de la procédure. Une distinction entre une mobilité pour les cours et une mobilité pour le stage/TFE est néanmoins à faire. En effet, la mobilité pour les cours semble plus aisée pour les étudiants qui disposent d'une liste d'établissements partenaires, mais pour laquelle la communication est perçue comme tardive. La mobilité en bloc 3 pour le stage/TFE semble, par contre, plus compliquée avec de trop peu de possibilités de partenariats ce qui décourage certains étudiants à poursuivre le processus.
- 3 La HEPL et son département Santé revendiquent de développer la recherche au sein de l'établissement. Cette dynamique se traduit au sein de la section Diététique avec une libération de charge pour deux enseignants travaillant sur la thématique du lactosérum. Cette recherche s'inscrit en outre dans un partenariat avec l'Université de Liège et une entreprise locale. Au-delà du projet de recherche lui-même, la section

souhaite également renforcer les compétences et les connaissances tant de l'équipe enseignante que des étudiants.

- 4 Le comité souligne dans la même optique l'initiative du « poster » présenté par les jeunes diplômés suite à la remise de leur TFE lors d'une « journée de l'étudiant en Santé ». Cette démarche vise à encourager les étudiants à communiquer les résultats de leurs recherches dans une visée de *evidence-based practices*, non seulement auprès des étudiants de bloc 3, mais aussi auprès des professionnels présents pour l'occasion. Cette journée organisée depuis l'année académique 2022-2023 rassemble les différentes sections du département Santé contribuant ainsi à une dynamique d'interdisciplinarité.
- 5 Depuis la précédente évaluation, la section Diététique a également renforcé la pertinence de son programme en introduisant la notion d'alimentation durable dans différents cours du cursus (nutrition, pratiques culinaires, etc.). Cela se traduit par exemple par l'utilisation de produits de saison dans les cours de cuisine, par la sensibilisation au gaspillage alimentaire, par le choix d'un fournisseur travaillant avec des produits locaux ou encore par l'organisation d'une *masterclass* sur la permaculture à destination des étudiants de bloc 2.

La section contribue de plus à l'offre de services à la collectivité notamment dans le cadre du projet Nourrir Liège Campus, la réalisation d'une brochure informative (issue d'une recherche TFE) sur les produits ultra-transformés, la mise à disposition de conseils nutritionnels et des recettes pour les étudiants ou encore en s'inscrivant dans le *Green deal cantines durables*.

- 6 À la suite des entretiens, le comité constate que le cursus aborde encore timidement les aspects relatifs à la communication avec le patient et à la psychologie bien qu'une UE sur ces thématiques existe en bloc 3. Il en résulte des situations d'inconfort pour les étudiants en stage qui ne savent pas toujours quelle attitude et quel discours tenir face à des patients ou des personnes du corps médical. Ces aspects sont pourtant primordiaux dans la profession de diététicien. La section est toutefois consciente de la situation et entend renforcer ces aspects d'une part à travers une étude sur les *softskills* des étudiants et en développant des modalités de simulation.
- 7 Malgré des liens réalisés tout au long des cours avec la profession de diététicien (exemple : impédancemètre, technologie micro-onde, etc.), le comité constate que les étudiants ne perçoivent pas toujours la plus-value et ne comprennent pas le développement perçu comme important des contenus de l'UE de Physique avec les applications métiers et les compétences attendues sur le terrain dans le domaine des soins de santé. Le comité est néanmoins conscient que ce sujet s'inscrit dans un débat plus large lié à l'arrêté royal de 1997 et les contenus minimaux qui en découlent.

Cohérence du programme

- 8 Depuis la précédente évaluation, mais aussi suite à la crise sanitaire, le comité constate une diversification des dispositifs pédagogiques (activités d'intégration professionnelle, classe inversée, questionnaires sur Moodle, vidéos pédagogiques, conférence, visites, etc.). Sur ce sujet, la CAPN est en soutien des enseignants en leur proposant des formations. Les enseignants ont également la possibilité de partager leurs pratiques entre collègues. Comme évoqué plus haut, la simulation (analyse de patients fictifs) et des jeux de rôle ne pourront que contribuer à diversifier d'autant plus les dispositifs pédagogiques et ainsi renforcer l'acquisition des compétences des étudiants.

- 9 La section Diététique, en collaboration avec d'autres cursus du département Santé, mène des projets interdisciplinaires sur la base de vignettes cliniques ou d'ateliers pratiques dans le but de faire découvrir aux étudiants les collaborations possibles entre disciplines. Ces projets peuvent ensuite donner lieu à des sujets de TFE bien qu'à ce stade ces derniers restent produits séparément par discipline. Ces projets interdisciplinaires sont très appréciés pour la richesse qu'ils apportent tant au niveau pédagogique que personnel.
- 10 Se basant en partie sur les recommandations de l'évaluation précédente qui incitaient la section à intégrer les différents acquis d'apprentissage dans l'analyse de cas complexes, le cursus a mis en place en 2021 une UE « Épreuve intégrée » en bloc 3. Après une première évaluation en interne du dispositif, la section a renforcé la préparation et l'encadrement des étudiants pour cette épreuve et cela dès le bloc 2 avec un exercice similaire. Cette UE a également été renommée « épreuve de synthèse » afin de ne plus provoquer de confusion avec les évaluations intégrées au sein des UE des différents blocs. Ce dispositif entend renforcer l'approche par compétences dans le programme en permettant aux étudiants de mobiliser leurs compétences autour d'un « cas patient ».

En parallèle, les évaluations en épreuve intégrée se sont développées dans le programme pour certaines UE et d'autres sont en réflexion.
- 11 Le comité constate que la section prépare les étudiants à la réalisation de leur TFE via des cours de méthodologie de la recherche. Les sujets choisis par les étudiants sont répartis entre les professeurs selon leurs spécialités et des superviseurs externes accompagnent les étudiants dans leur recherche. Les étudiants se sentent bien encadrés.
- 12 Le comité constate que les étudiants identifient bien en général les attentes et les modalités de stage tout au long de leur cursus. Ces attentes sont en outre communiquées auprès des maîtres de stage. Un encadrement est assuré par la coordinatrice des stages et par les enseignants avec notamment des visites sur les lieux de stage et des moments de *feedback* en classe et individuels. Ces moments de retours permettent aux étudiants de faire part des situations vécues, voire des difficultés rencontrées et de partager leurs expériences respectives.
- 13 Le comité constate un déséquilibre dans la charge de travail entre un bloc 1 perçu comme léger et un bloc 2 et surtout bloc 3 considérés comme chargés et stressants du fait de la réalisation des 600 heures de stage prescrites, de l'épreuve intégrée et du TFE. Ce déséquilibre dans la répartition de la charge limite les possibilités pour les étudiants de s'adonner à d'autres activités (par exemple, un job étudiant) et engendre un risque de prolongation des études. Suite aux retours des étudiants, une après-midi par semaine a été libérée dans l'horaire des étudiants en bloc 3 afin qu'ils puissent notamment se consacrer à leur TFE.

Efficacité et équité du programme

- 14 Suite à l'analyse des données fournies dans le dossier d'avancement remis par l'établissement (DAv), le comité constate une réduction importante du nombre d'étudiants entre le bloc 1 et le bloc 2 identifiée par les parties prenantes comme résultant de réorientations ou d'abandons au cours de la 1^{re} année du cursus. Afin de réduire ce phénomène, la HE réalise des portes ouvertes visant à sensibiliser les futurs étudiants sur la réalité du programme de Diététique. Le comité constate néanmoins que la section ne réalise pas d'enquêtes ou d'entretiens de départ, ce qui limite

l'analyse des causes réelles et des éléments déclencheurs des réorientations et/ou des abandons.

La problématique des abandons semble en outre impacter la répartition de la charge de travail entre les blocs. Le bloc 1 semble ainsi plus léger aux yeux des parties prenantes dans l'idée de ne pas accentuer le phénomène d'abandon. Il en va de même pour la communication de certaines informations comme celles sur les stages du bloc 1 qui a lieu plutôt au 2^e quadrimestre une fois les abandons du 1^{er} quadrimestre passés.

- 15 Le comité constate que les étudiants, malgré le volume important d'informations qu'ils reçoivent, sont informés des dispositifs de soutien qui sont à leur disposition (SAR, tutorat, mentorat, coaching, cellule bien-être, service social, service inclusion, etc.) notamment lors d'une journée d'accueil en bloc 1 ou via un *vademecum* disponible sur une équipe Teams de la section. De même, les enseignants sont informés des possibilités de formations continues via la CAPN ou la cellule Recherche, Projet et Formation (ReProFor).
- 16 Bien qu'il arrive que les cours du programme soient parfois dispensés sur des sites différents, le comité souligne l'effort réalisé en vue de les rassembler les activités d'apprentissage sur le campus du Quai Barbou ce qui évite au maximum les déplacements des étudiants entre les sites et leur permet des gains de temps. Le comité remarque en outre l'amélioration des conditions matérielles (logiciels informatiques, wifi, rénovation des sanitaires, etc.) malgré des infrastructures vieillissantes et des budgets limités.

RECOMMANDATIONS

- 1 Finaliser la réalisation du listing d'entreprises pertinentes pour la réalisation du stage d'observation en bloc 1 et renforcer les critères de sélection de ces lieux de stage afin qu'ils remplissent leurs objectifs et soient pertinents aux yeux des parties prenantes. Établir le même genre de listing pour le stage d'observation chez un diététicien indépendant.
- 2 Dans la mesure du possible, élargir la journée de l'étudiant en Santé à un public plus large en incluant les étudiants de bloc 2. En parallèle de leur cours « Méthodologie de la recherche », cela leur permettrait d'anticiper et d'envisager des sujets de recherche TFE dans leur discipline ou en interdisciplinarité.
- 3 Travailler de concert avec les étudiants afin d'identifier les freins à la mise en œuvre de la mobilité internationale et développer les partenariats relatifs à la mobilité du bloc 3 pour le stage/TFE.
- 4 Poursuivre le développement de la recherche au sein de la section et le développement de partenariat avec des acteurs externes à des fins de recherche.
- 5 Intégrer le plus possible les *softskills* et les activités de simulation dans la formation afin de renforcer l'analyse de cas pratiques et de développer les compétences relatives à la communication et à la psychologie tout au long de la formation. De manière générale, maintenir la réflexion sur l'intégration de nouveaux contenus et nouvelles compétences au sein du programme de Diététique.
- 6 Dans le cadre des débats autour de la révision de l'arrêté royal relatif au titre professionnel et aux conditions de qualification requises pour l'exercice de la profession de diététicien, réfléchir avec l'ensemble des partenaires sur la pertinence de maintenir un cours de physique dans le cursus Diététique ; cela par ailleurs dans

un contexte d'augmentation de nouveaux contenus et de nouvelles compétences à intégrer au programme à l'avenir.

- 7 Pérenniser et intensifier le partage de pratiques pédagogiques entre enseignants.
- 8 Poursuivre le développement d'évaluations intégrées pour les UE dans une visée d'approche par compétences.
- 9 Poursuivre la réflexion sur la répartition de la charge de travail et notamment des stages tout au long du cursus.
- 10 Développer des enquêtes ou des entretiens de départ suite aux réorientations ou aux abandons afin de clarifier les raisons de ces derniers et permettre la prise d'actions en conséquence.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Suite à l'analyse du DAV et des entretiens réalisés en visite, le comité constate la mise en place d'une culture qualité qui se veut intégrée dans la section Diététique. À travers une démarche formalisée, les différentes parties prenantes participent à l'amélioration continue du programme en évaluant régulièrement les actions mises en place. Au-delà d'une certaine standardisation des processus qualité au niveau institutionnel de la HE, les parties prenantes voient dans la démarche qualité une réelle plus-value et une opportunité d'harmoniser ses outils tout en les colorant avec leurs spécificités. La culture de la section semble ainsi respectée et reconnue.

Implication des parties prenantes

- 2 Le comité constate une réelle implication des étudiants dans la révision du programme et plus largement dans la démarche qualité. Ces derniers donnent régulièrement leurs avis ou sont à l'initiative de modification dans le cursus. Ils perçoivent en outre les grands changements effectués dans le programme suite à leurs retours (stage de bloc 1, stage chez un indépendant, etc.), même si un travail reste à faire au niveau des *feedback* des EEE.
- 3 De même, les enseignants s'impliquent dans la démarche qualité de la section notamment via la complétion des « fiches actions » qui complètent le plan d'action de la section. Des réunions pédagogiques et des réunions de section constituent également des moments privilégiés pour échanger en équipe sur le programme. Le comité constate néanmoins que tous les enseignants ne sont pas toujours disponibles pour participer à ces réunions, que ce soit à cause d'un emploi du temps chargé ou à cause de charges de temps partielles dans la section. La HE essaie toutefois de planifier ces réunions à l'avance pour permettre au plus grand nombre d'y participer.
- 4 Des contacts avec le monde professionnel et les alumni existent principalement dans le cadre du suivi des stages, via une enquête réalisée tous les quatre ans, la mise en place de la formation continue ou récemment suite à la création de la « journée des étudiants en Santé » et d'un réseau d'alumni. Certains étudiants participent également à des groupes de travail de l'union professionnelle des diététiciens favorisant l'échange de bonnes pratiques avec des professionnels de terrain. Toutefois, le comité constate que ces parties prenantes restent très peu consultées de manière formalisée sur les aspects de développement globaux de la formation ce qui peut freiner la portée de l'amélioration continue du bachelier en Diététique et de la culture qualité. La HE envisage dans son plan stratégique la création de comités de perfectionnement dès l'année académique 2024-2025 afin de répondre en partie à cette question.

Adéquation entre les valeurs et la démarche qualité

- 5 La démarche qualité au sein de la section Diététique est effective et partagée. Elle s'aligne sur les valeurs de la HEPL et son plan stratégique que ce soit dans le suivi des procédures plus formelles que dans des moments d'échanges plus informels. Les impacts réels de cette dernière sont observés par les parties prenantes.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre la dynamique d'amélioration continue présente dans la section Diététique en maintenant l'implication de toutes les parties prenantes.
- 2 Maintenir les retours réguliers auprès des étudiants des trois blocs sur les modifications réalisées dans le programme.
- 3 Formaliser et pérenniser les contacts avec le monde professionnel et les alumni en vue de soutenir le développement du programme et de contribuer à son amélioration continue.

Conclusion

À la lecture du DAv et de ses annexes, mais aussi des divers entretiens réalisés lors de la visite, le comité tient à souligner l'engagement réel et effectif de la section Diététique dans un processus d'amélioration continue centré sur la qualité. Ce processus émerge non seulement de la structuration de la démarche entre le niveau institutionnel et le niveau de la section, de la pérennisation de fonctions au service de la qualité et de la mise à disposition d'outils et de données, mais aussi de l'implication tangible des différentes parties prenantes du cursus, notamment des enseignants et des étudiants. Le comité encourage la HEPL à maintenir cette dynamique, à poursuivre le développement des outils de pilotage et leur mise en corrélation et en renforçant l'implication des parties prenantes externes.

La démarche implémentée se traduit au niveau du programme de Diététique par son amélioration constante. Depuis la précédente évaluation, le cursus a poursuivi son évolution en introduisant un stage en bloc 1 et un stage chez un diététicien indépendant en bloc 3, en développant des projets interdisciplinaires, en abordant de nouvelles matières comme le développement durable ou en renforçant l'approche par compétences à travers des épreuves intégrées. De nouveaux enjeux s'amorcent, néanmoins, comme le besoin de renforcer les *softskills* des étudiants ainsi que leurs compétences en communication et en psychologie afin qu'ils soient mieux armés dans leur relation avec les patients. L'introduction de la simulation souhaitée par la section est particulièrement attendue.

Le comité ne doute pas des capacités de la section Diététique à répondre à ces nouveaux défis.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Diététique
2023-2024

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

J. REMICHE
Direct. Départ, Santé

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

DE COLK
Caroline

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).
² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.